



Monsieur Claude Wiseler

Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 24 juin 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement interne, je me permets d'adresser une question à Monsieur le **Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme** concernant le **potentiel photovoltaïque des surfaces scellées**.

Dans sa récente déclaration sur l'État de la Nation, le Premier ministre a évoqué une étude relative au potentiel photovoltaïque du réseau autoroutier, estimé à 1 500 MW. Selon ses estimations, même une exploitation partielle du potentiel pourrait permettre d'alimenter des dizaines de milliers de foyers en énergie propre. En vue desdites possibilités, il a également annoncé l'intention du gouvernement de lancer de nouveaux projets photovoltaïques dans les mois à venir.

Par ailleurs, dans sa réponse à la question parlementaire n°447 datant de mars 2024, Monsieur le Ministre ayant l'Énergie dans ses attributions a indiqué qu'une étude additionnelle était en cours pour évaluer le potentiel photovoltaïque global du Luxembourg. Cette initiative s'inscrivait dans les objectifs du Plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC).

Encore en réponse à la question parlementaire n°447, Monsieur le Ministre a évoqué le fait que certains facteurs peuvent compliquer l'installation du photovoltaïque sur des surfaces imperméabilisées, notamment des contraintes techniques telles que la statique, et que des surfaces de parking sont difficiles à mobiliser.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

- 1. L'étude approfondie sur le potentiel photovoltaïque global au Luxembourg a-t-elle été finalisée ?**
 - a. Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre peut-il me donner un aperçu général des résultats de cette étude, et notamment m'indiquer comment ce potentiel varie selon les types de surfaces ? Quel est le potentiel de production solaire sur les surfaces imperméabilisées ?**
 - b. Dans la négative, quand est-ce que l'étude sera finalisée ?**

2. En l'absence d'une étude finalisée, le gouvernement dispose-t-il d'un inventaire des surfaces scellées aptes à accueillir des installations photovoltaïques à court ou moyen terme ? Quelles catégories de surfaces sont prioritaires ?
3. Monsieur le Ministre envisage-t-il de mettre en place des mesures spécifiques afin de lever les freins identifiés à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les surfaces scellées, notamment en ce qui concerne les contraintes techniques (comme la statique) ou encore afin d'accélérer la mobilisation des surfaces de parking ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Joëlle WELFRING
Députée